



Troisième projet de loi de finances rectificative pour 2020

Albéric de Montgolfier, rapporteur général
Commission des finances
Mercredi 15 juillet 2020



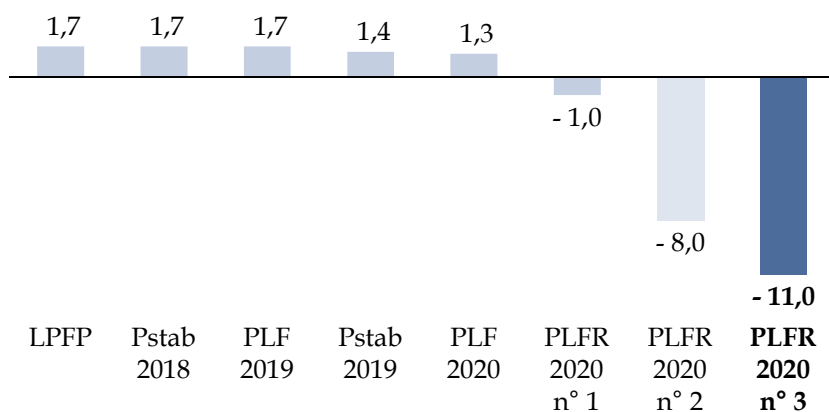


Un scénario de croissance révisé à la baisse mais qui apparaît désormais prudent à court terme

Le Gouvernement anticipe désormais un recul du PIB de 11 % en 2020, qui n'a pas de précédent depuis 1944

Évolution des prévisions de croissance gouvernementales pour l'année 2020

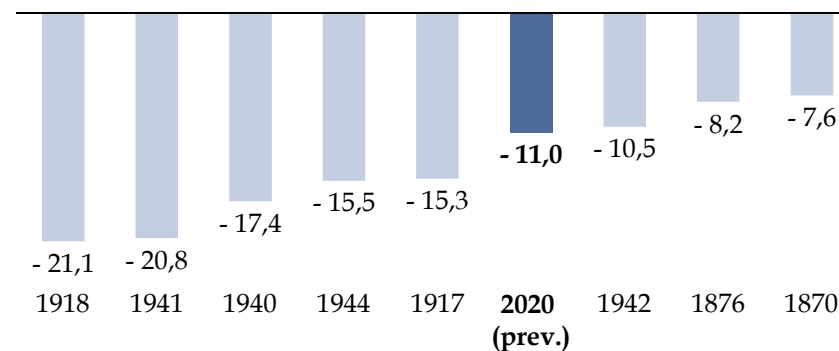
(taux d'évolution du PIB en volume)



Source : commission des finances du Sénat (d'après les documents budgétaires)

Historique des principaux reculs du PIB en France depuis 1832

(taux d'évolution du PIB en volume)

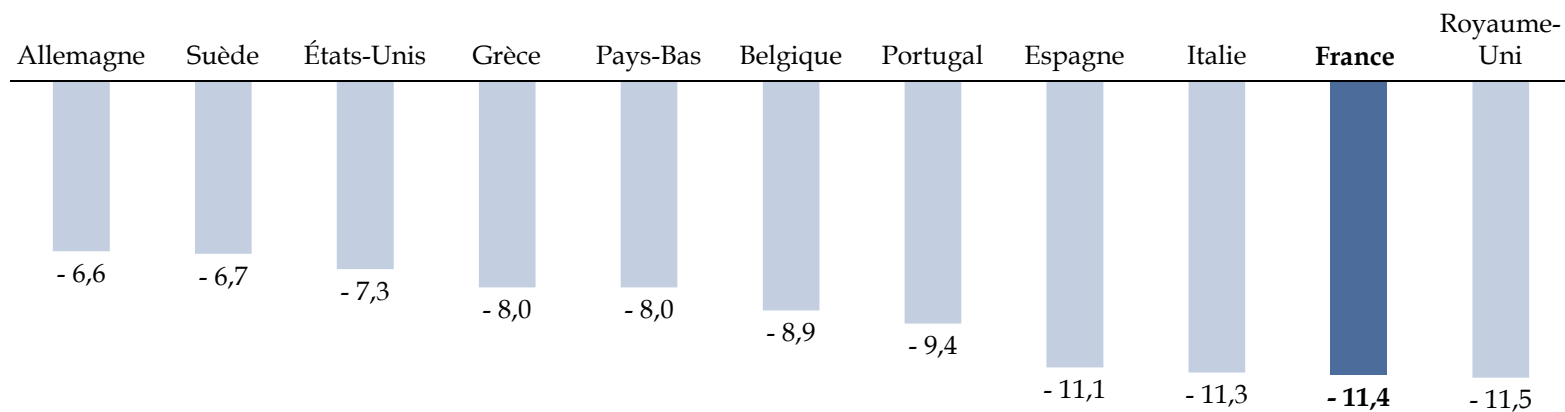


Source : commission des finances du Sénat (d'après : Global Financial Data)

La chute du PIB devrait être plus forte en France que dans les autres économies avancées...

Prévisions de croissance de l'OCDE pour 2020

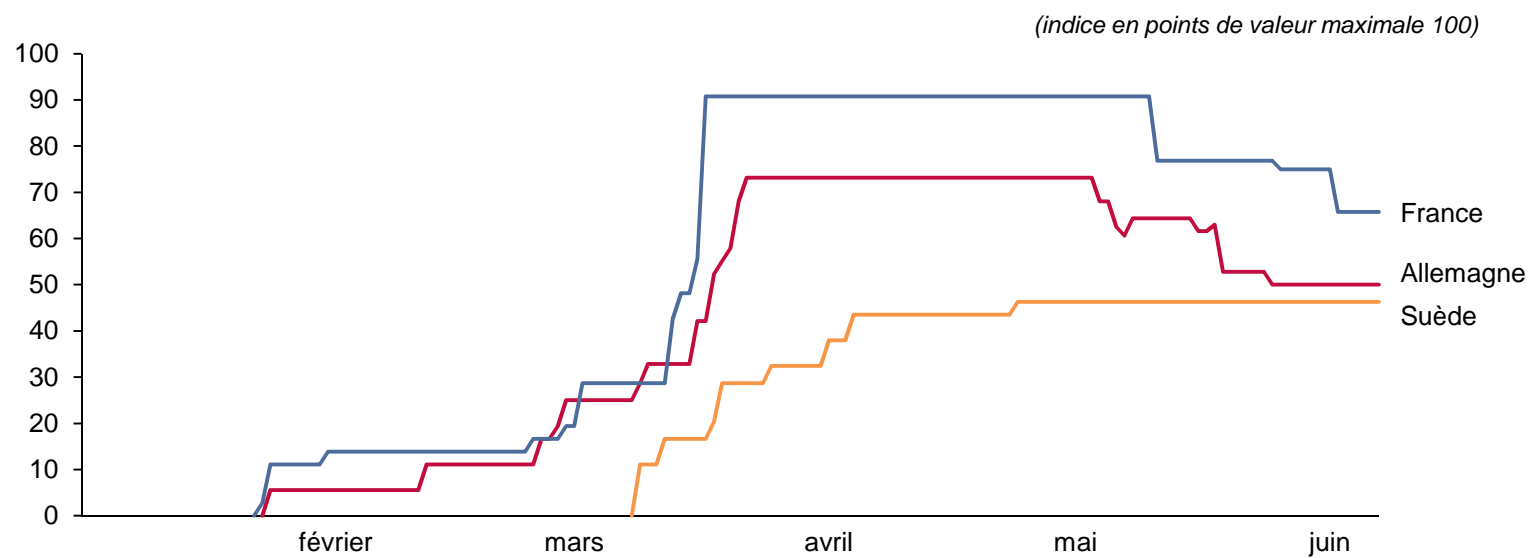
(taux d'évolution du PIB en volume)



Source : commission des finances du Sénat (d'après : OCDE, Perspectives économiques, juin 2020)

... du fait de l'intensité et de la durée du confinement

Évolution de l'intensité des mesures confinement

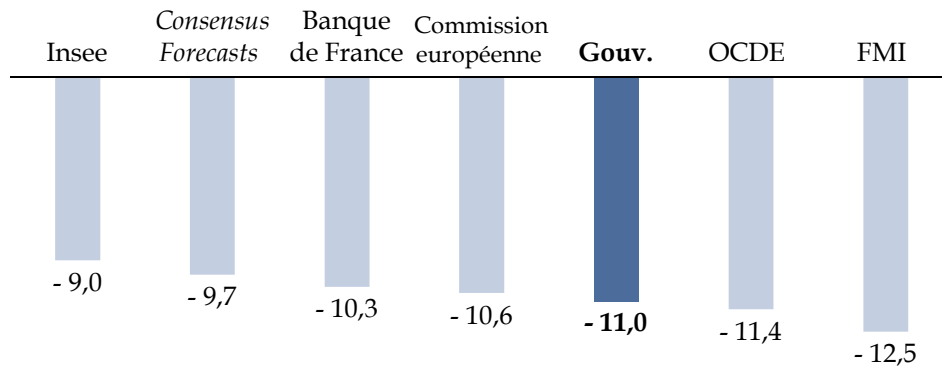


Source : *commission des finances du Sénat (d'après : Oxford COVID-19 government response tracker)*

L'OCDE et le FMI sont plus pessimistes que le Gouvernement dans leurs dernières prévisions mais celles-ci ne tiennent pas compte de la réévaluation à la hausse du niveau d'activité pendant le confinement

Comparaison des prévisions de croissance pour 2020

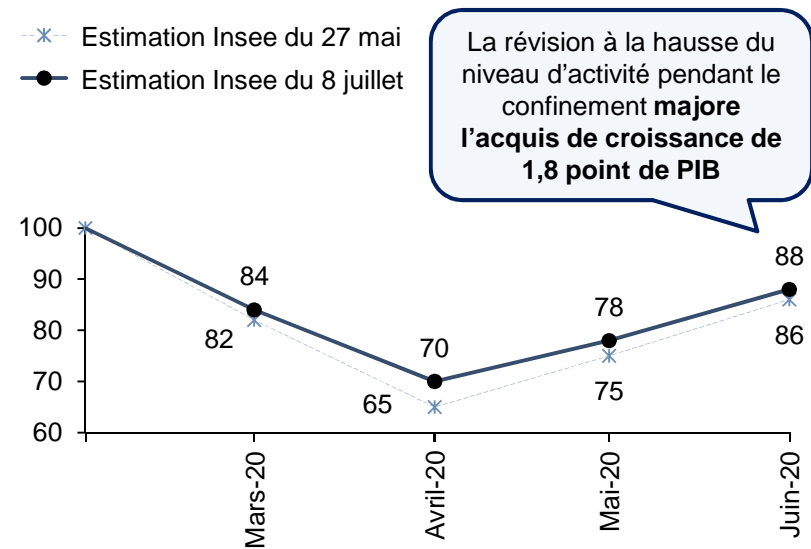
(taux de croissance du PIB en volume)



Source : commission des finances du Sénat

Estimations de la perte d'activité pendant le confinement par l'Insee

(PIB mensuel en volume, base 100)

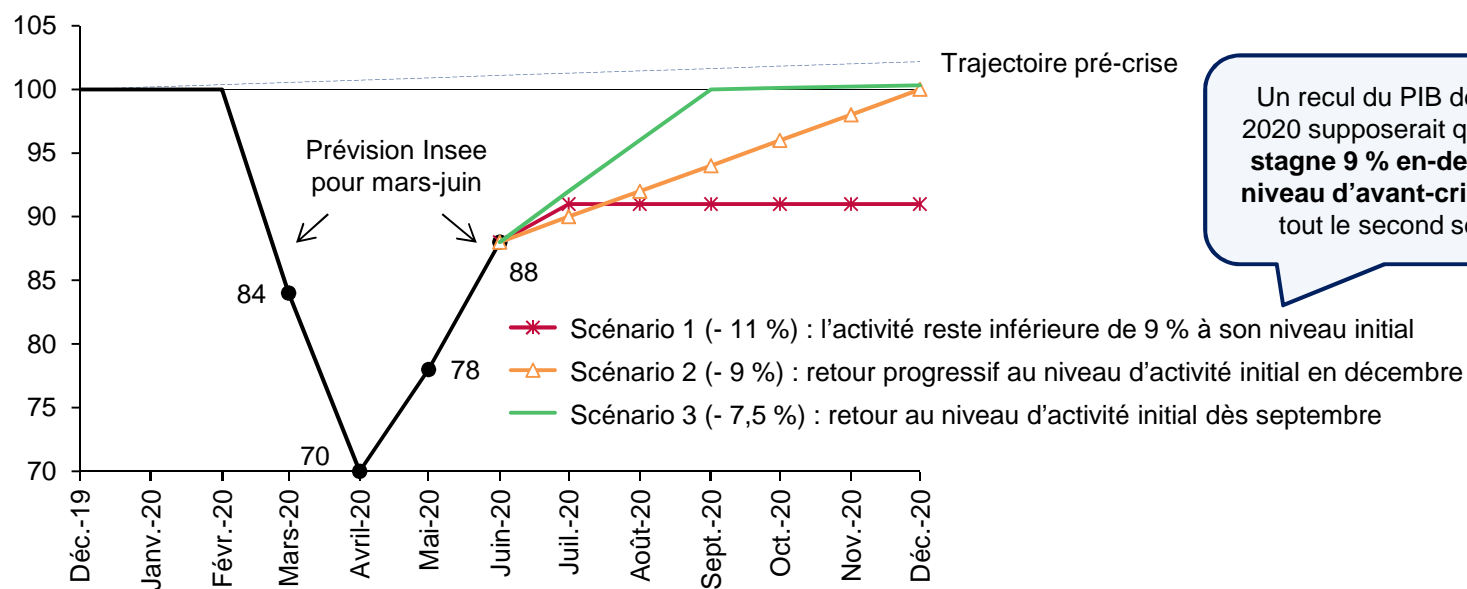


Source : commission des finances du Sénat

La prévision gouvernementale pour 2020 suppose que le rebond de l'économie soit pratiquement achevé, ce qui paraît pessimiste en l'absence de deuxième vague épidémique

Scénarios de croissance pour 2020 en fonction de la vitesse de la reprise au second semestre

(PIB mensuel en volume, base 100, décembre 2019=100)



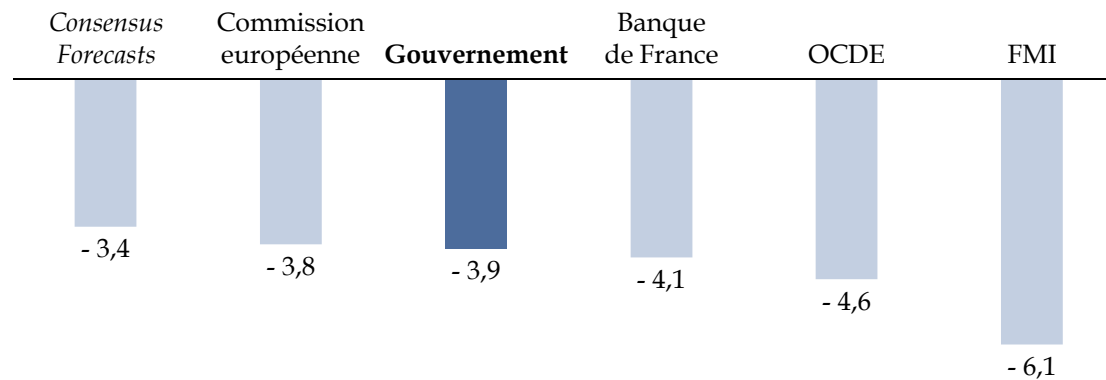
Un recul du PIB de 11 % en 2020 supposerait que l'activité stagne 9 % en-deçà de son niveau d'avant-crise pendant tout le second semestre

Source : commission des finances du Sénat

Le rebond de 8 % attendu en 2021 ramènerait le PIB 3,9 % en-dessous du niveau atteint en 2019, ce qui apparaît raisonnable au regard des principales estimations disponibles

Écart entre le PIB 2019 et le PIB 2021

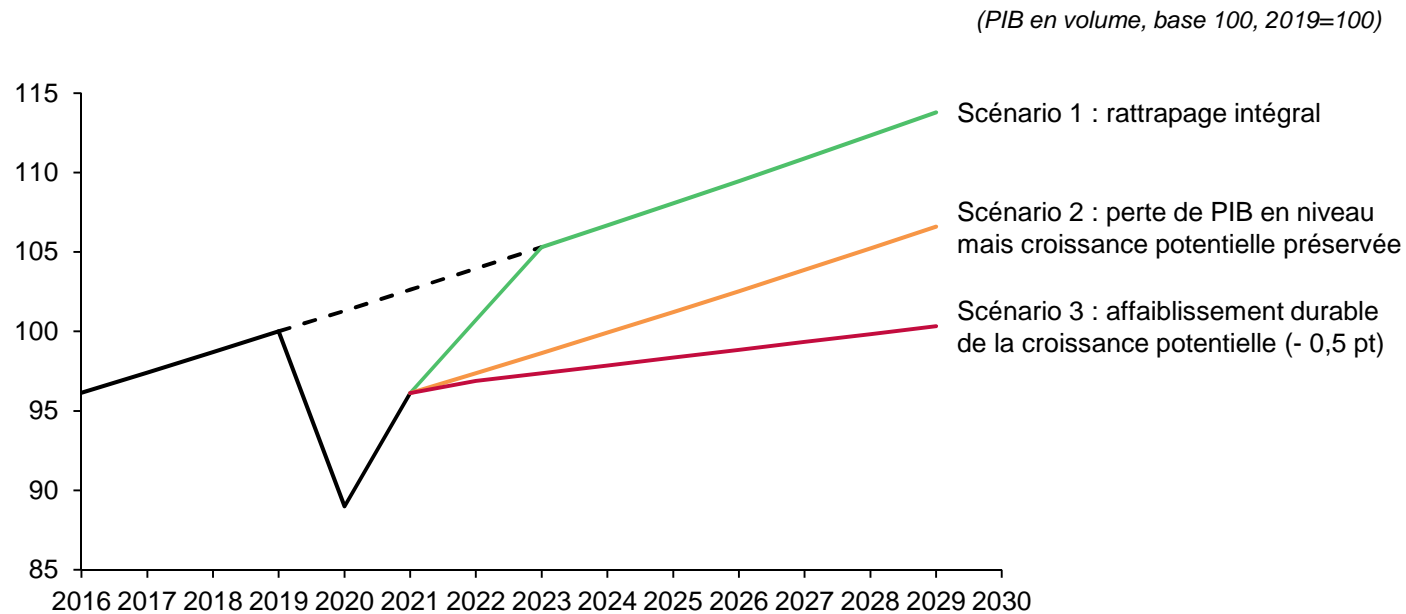
(taux d'évolution du PIB en volume)



Source : commission des finances du Sénat

À plus long terme, l'hypothèse du Gouvernement selon laquelle le potentiel de production de l'économie française ne serait pas affecté par la crise apparaît en revanche optimiste

Illustration des effets possibles de la crise sur le PIB à moyen terme



Source : commission des finances du Sénat



**Le redimensionnement *a minima* du
plan de soutien place la France dans
une situation atypique à l'échelle
internationale**

Le 3^{ème} PLFR propose un redimensionnement *a minima* des mesures de soutien existantes

Évolution du montant des mesures de soutien ayant un effet sur le déficit public (avant examen par l'Assemblée nationale)

(en milliards d'euros)

Nature	PLFR n° 2	PLFR n° 3
Activité partielle	24,0	30,8
Fonds de solidarité pour les entreprises	7,0	7,95
Dépenses de santé exceptionnelles	8,0	8,0
Plan tourisme (exonérations de charge)	0,0	3,0
Ouverture de crédits en PLFR 3 (dont plan automobile)	0,0	2,5
Crédits supplémentaires d'urgence portés par l'État	2,5	1,6
Prime pour les indépendants	0,0	0,9
Inclusion sociale et protection des personnes	0,0	0,9
Assurance chômage	0,5	0,4
Avances remboursables aux PME	0,0	0,5
Crédits pour masques non chirurgicaux	0,0	0,3
Report en arrière des déficits (« carry back »)	0,0	0,4
Total	42,0	57,5

Source : commission des finances du Sénat (d'après les documents budgétaires)

Le 3^{ème} PLFR propose un redimensionnement *a minima* des mesures de soutien existantes

Évolution du montant des mesures de soutien sans effet sur le déficit public

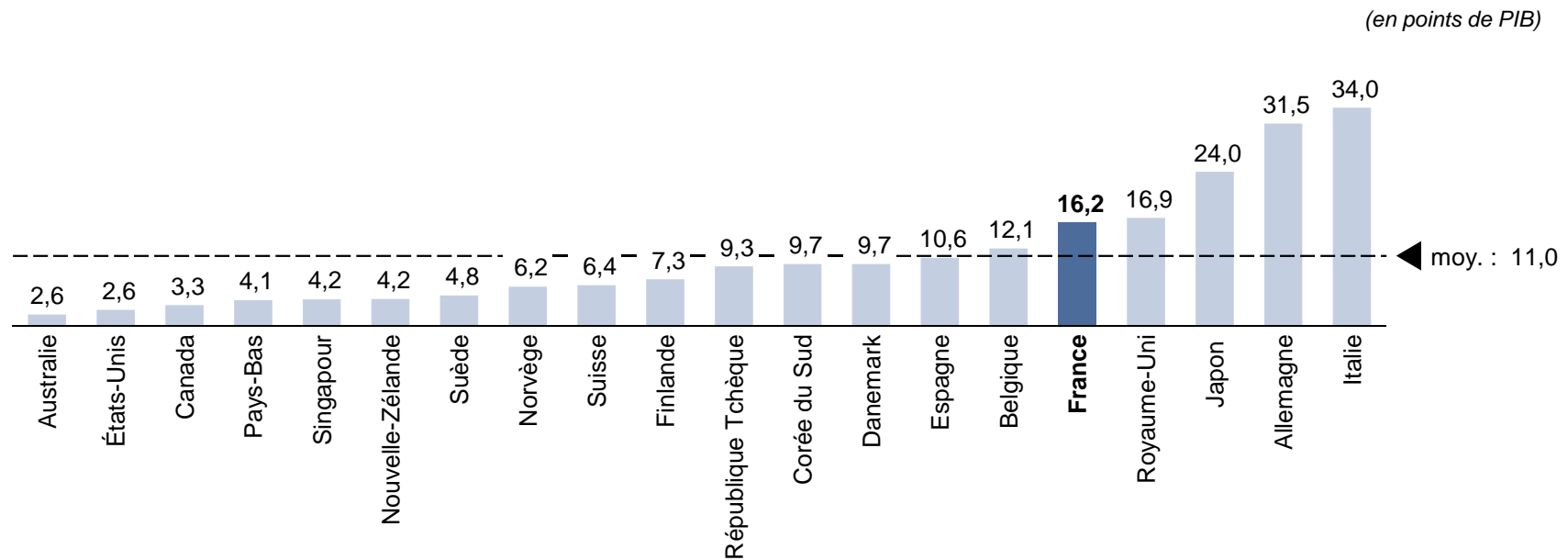
(en milliards d'euros)

Mesures de trésorerie et recapitalisations		
Nature	PLFR n° 2	PLFR n° 3
Report d'échéances fiscales et sociales de mars à juin 2020	25,5	32,5
Remboursement anticipé de crédits d'impôt et de créances fiscales	23	23
Apports en capitaux	20	20
Abondement du fonds de développement économique et social	1,0	1,0
Total	69,5	76,5
Garanties apportées par l'État		
Nature	PLFR n° 2	PLFR n° 3
Garanties de l'État pour les prêts	300	300
Réassurance des encours d'assurance-crédit	10	10
Réassurance des crédits-export	5,0	5,0
Banque européenne d'investissement	0,0	4,7
Instrument temporaire d'urgence pour atténuer les risques de chômage	0,0	4,4
Prêt à la Polynésie Française	0,3	0,3
Fonds monétaire international	0,0	3,0
Total	315	327,5

Source : commission des finances du Sénat (d'après les documents budgétaires)

Le plan de soutien français continue de se singulariser par un recours massif à des mesures sans effet immédiat sur le déficit public...

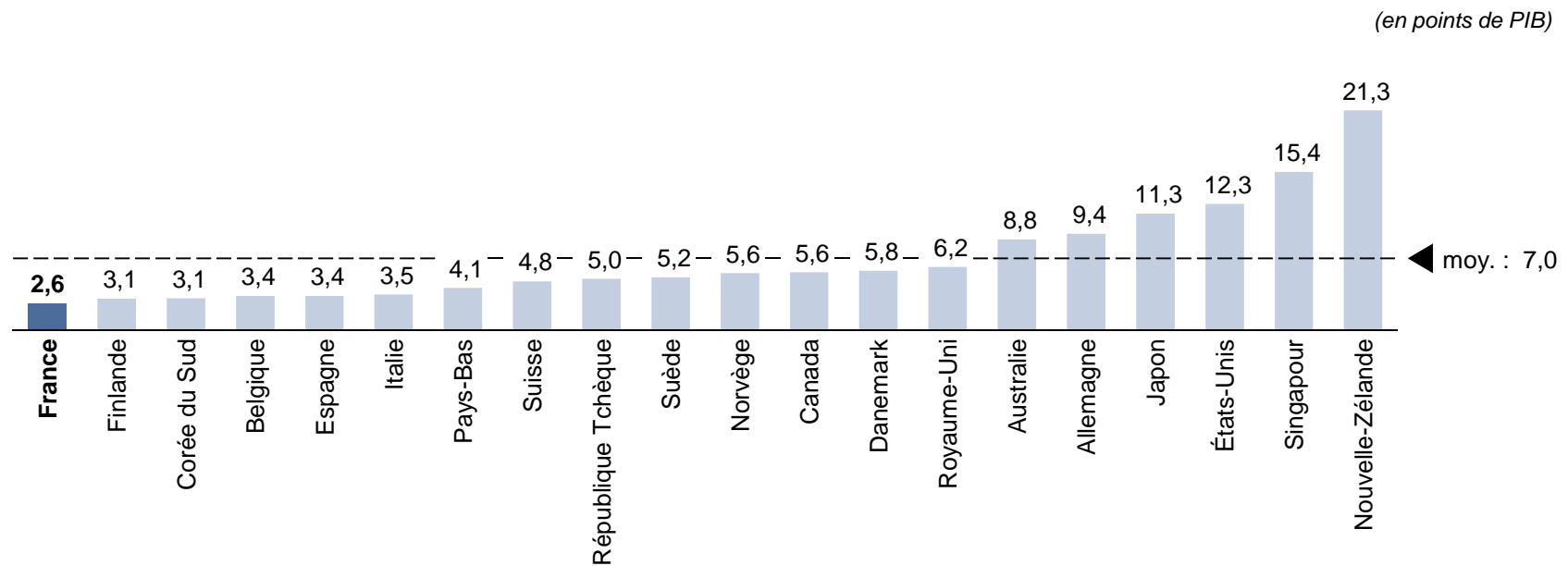
Mesures de soutien sans impact sur le déficit public (y compris garanties des prêts) annoncées dans les économies avancées



Source : commission des finances du Sénat (d'après l'édition de juin 2020 du Moniteur des finances publiques du FMI)

... et un faible recours aux mesures ayant un impact sur le déficit public

Mesures de soutien ayant un impact sur le déficit public annoncées dans les économies avancées



Source : commission des finances du Sénat (d'après les documents budgétaires et l'édition de juin 2020 du Moniteur des finances publiques du FMI)



**Une dégradation du scénario
budgétaire essentiellement liée à
l'hypothèse de croissance, faute de
mise en œuvre d'un plan de relance**

La dégradation de la conjoncture explique 70 % de la révision à la hausse du déficit public, contre 30 % pour le renforcement du plan de soutien

**Scénario budgétaire du Gouvernement
(après examen par l'Assemblée nationale)**

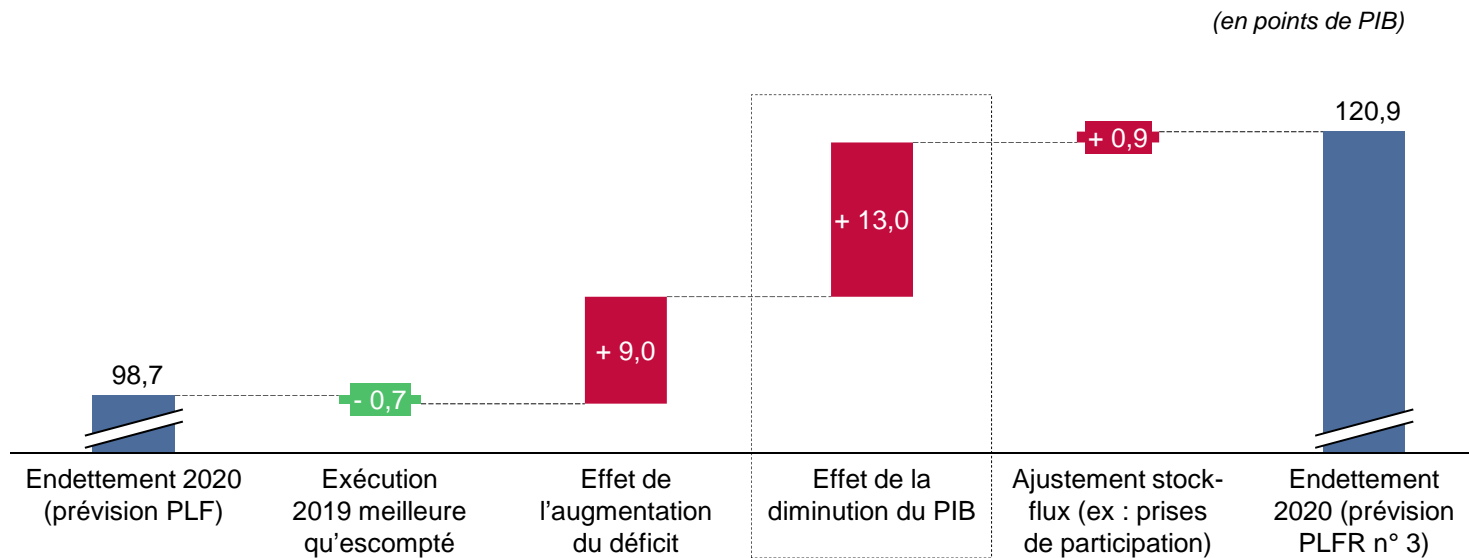
(en points de PIB)

	2019	2020 (LFR n° 2)	2020 (PLFR n° 3, texte transmis)
Solde nominal	- 3,0	- 9,1	- 11,5
Solde structurel	- 2,2	- 2,0	- 2,2
Prélèvements obligatoires	44,1	44	44,2
Dépense publique	54	60,9	63,6
Endettement	98,1	115,2	120,9

Source : commission des finances du Sénat

La hausse de l'endettement tient majoritairement à la chute du PIB – dont une part substantielle pourrait être rattrapée – et ne devrait pas se traduire par un renchérissement immédiat de la charge d'intérêt

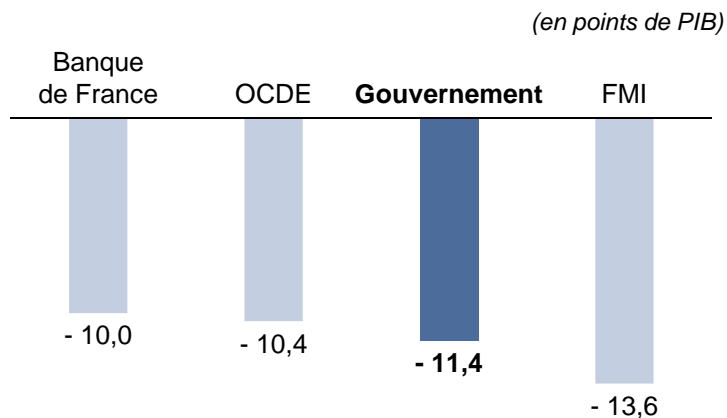
Décomposition de l'évolution de la prévision d'endettement du Gouvernement pour 2020



Source : commission des finances du Sénat

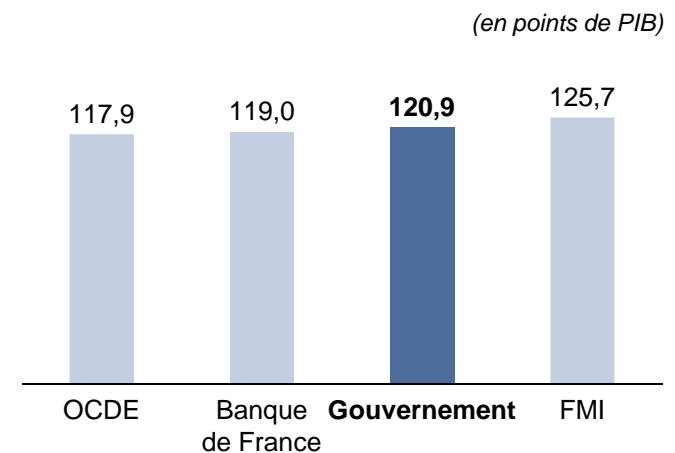
L'ampleur de la dégradation des comptes publics reste néanmoins incertaine et dépendra principalement de la croissance 2020 et de la taille du futur plan de relance

Comparaisons des prévisions de solde public en 2020



Source : commission des finances du Sénat

Comparaisons des prévisions de dette publique en 2020



Source : commission des finances du Sénat

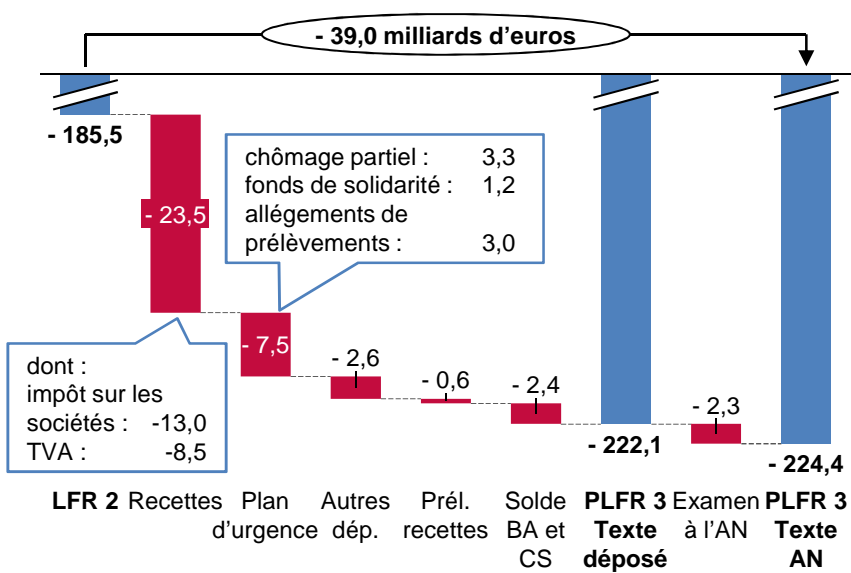


**Le déficit budgétaire de l'État
est passé de 93,1 milliards d'euros à
224,4 milliards d'euros en trois
collectifs budgétaires successifs**

Le déficit se dégrade de 39,0 milliards d'euros par rapport à la LFR 2 en raison de la chute des recettes fiscales comme d'une nouvelle augmentation des dépenses

Évolution du solde budgétaire entre la LFR 2 et le PLFR 3

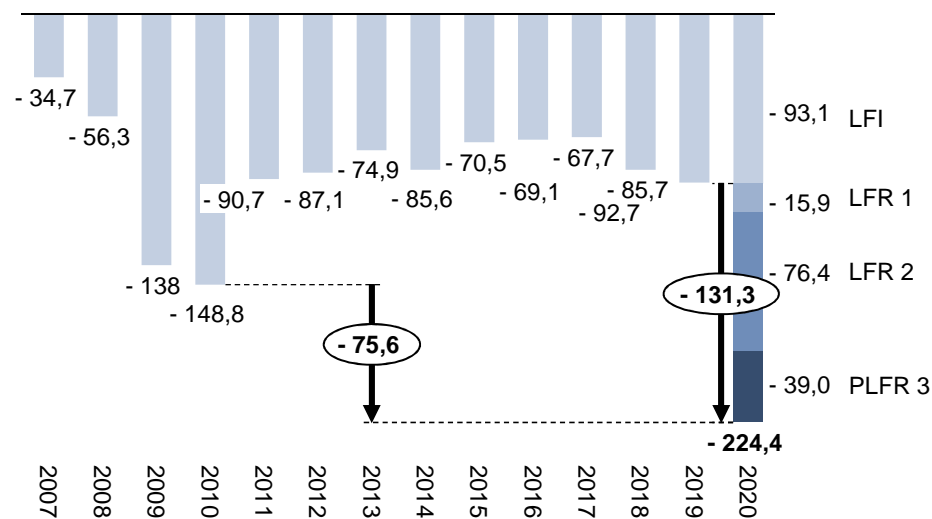
(en milliards d'euros)



Recettes : recettes fiscales nettes et recettes non fiscales.
 Source : commission des finances du Sénat, à partir des documents budgétaires

Évolution du solde budgétaire depuis 2007

(en milliards d'euros)

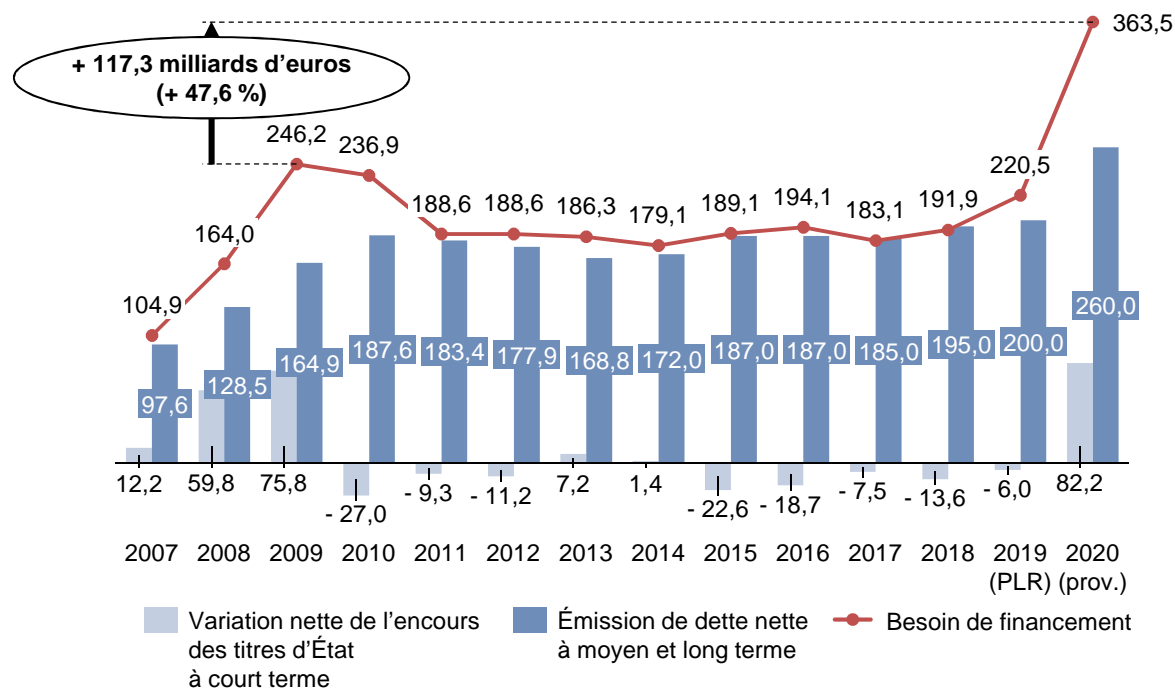


Source : commission des finances du Sénat, à partir des documents budgétaires

Le déficit 2020, cumulé avec les déficits antérieurs, aboutit à une augmentation considérable du besoin de financement de l'État

Le financement du déficit budgétaire de l'État

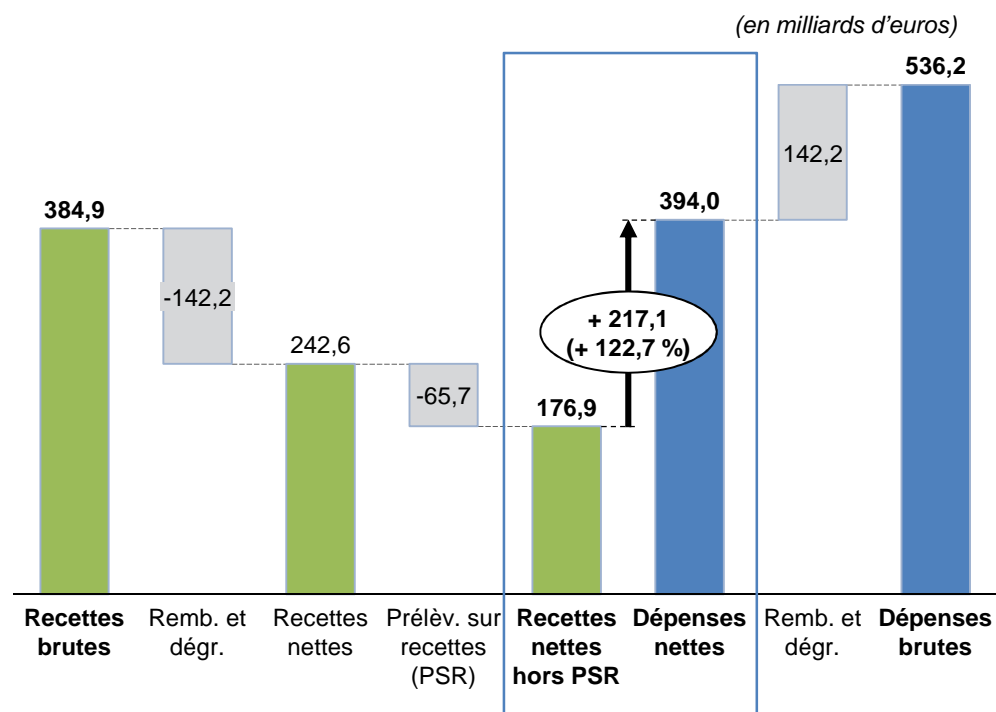
(en milliards d'euros)



Source : commission des finances du Sénat

Le déséquilibre du budget général est caractérisé par des dépenses nettes égales à 2,2 fois le montant des recettes nettes, hors prélèvements sur recettes

Formation des recettes et des dépenses du budget général



Les recettes incluent les recettes fiscales et non fiscales

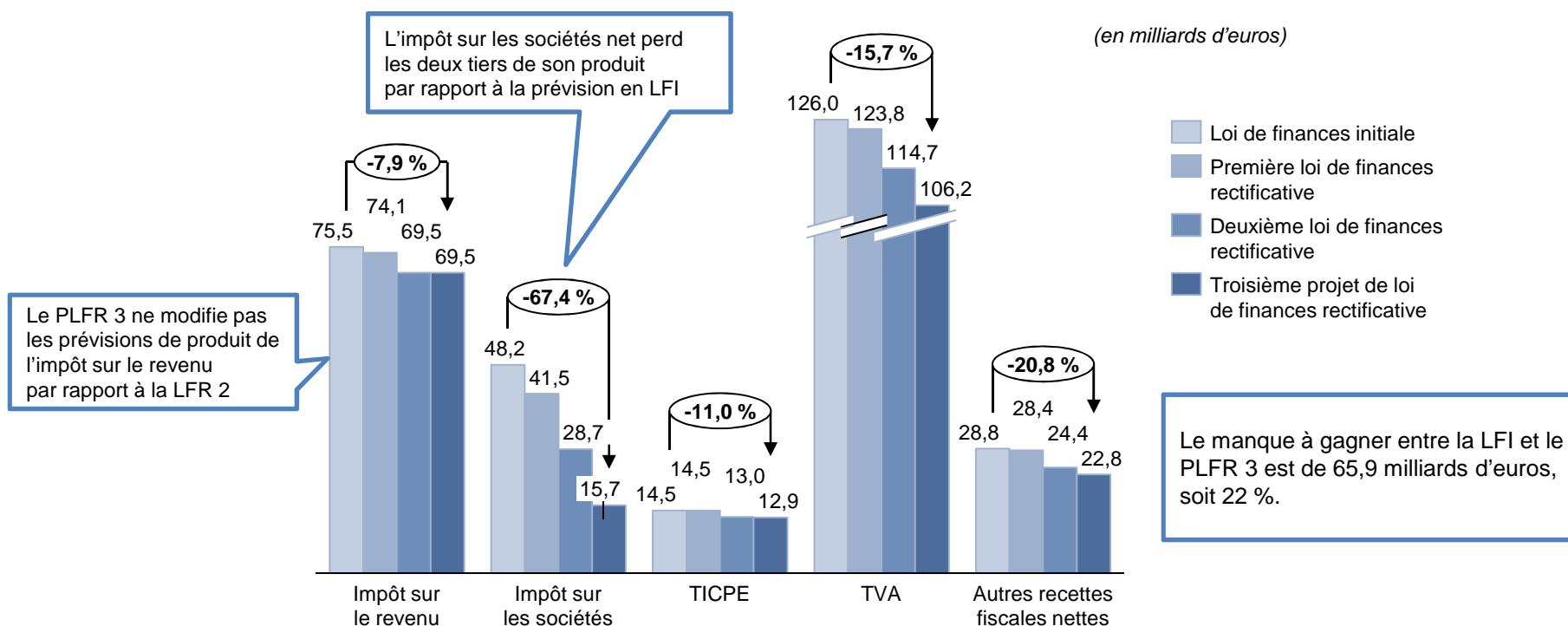
Source : commission des finances du Sénat, à partir des documents budgétaires



**Les recettes de l'État connaissent une
contraction historique**

Les recettes fiscales nettes seraient de 227,1 milliards d'euros, contre 293,0 milliards d'euros prévus en loi de finances initiale

Évolution des prévisions de recettes fiscales nettes pour les grands impôts



Source : commission des finances du Sénat

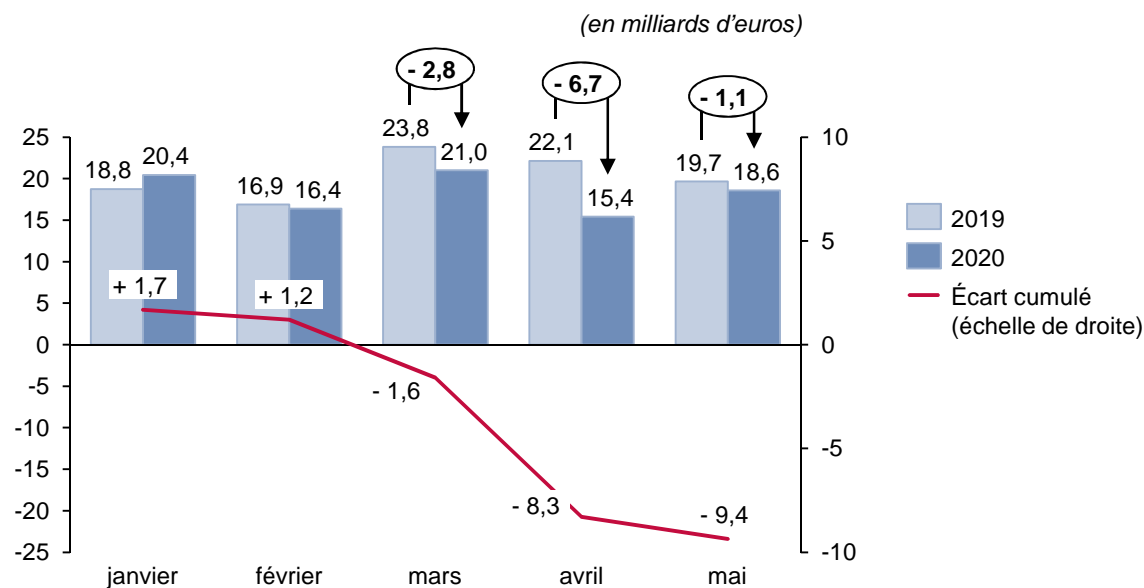
La chute des recettes fiscales a commencé au mois de mars et s'est accélérée en avril

Évolution des recettes fiscales nettes au cours des premiers mois de 2020, comparée à 2019

Lecture : en avril 2020, les recettes fiscales ont été de 15,4 milliards d'euros, contre 22,1 milliards d'euros en 2019 (données retraitées).

La perte de recettes cumulée sur les quatre premiers mois de 2020 est de 8,3 milliards d'euros.

L'écart est sous-estimé au mois de mai, car il y a eu ce mois-là, en 2019, un niveau anormalement bas d'impôt sur les sociétés en raison de remboursements et dégrèvements particulièrement élevés.



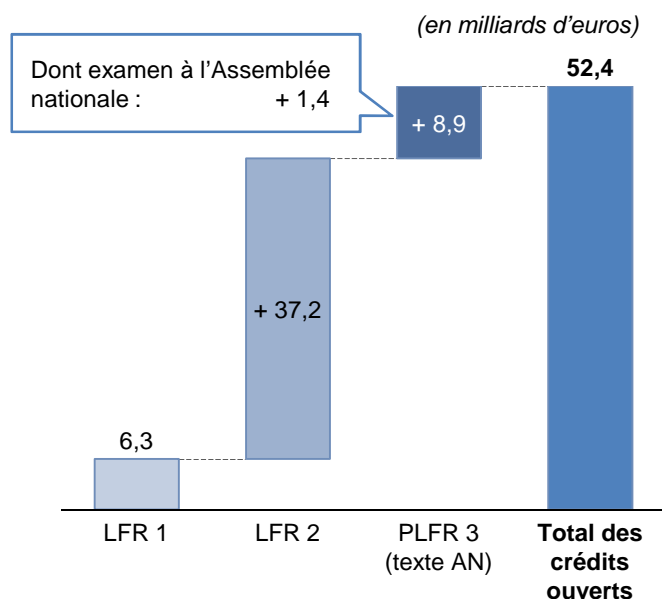
Source : commission des finances du Sénat, à partir des situations budgétaires mensuelles de l'État



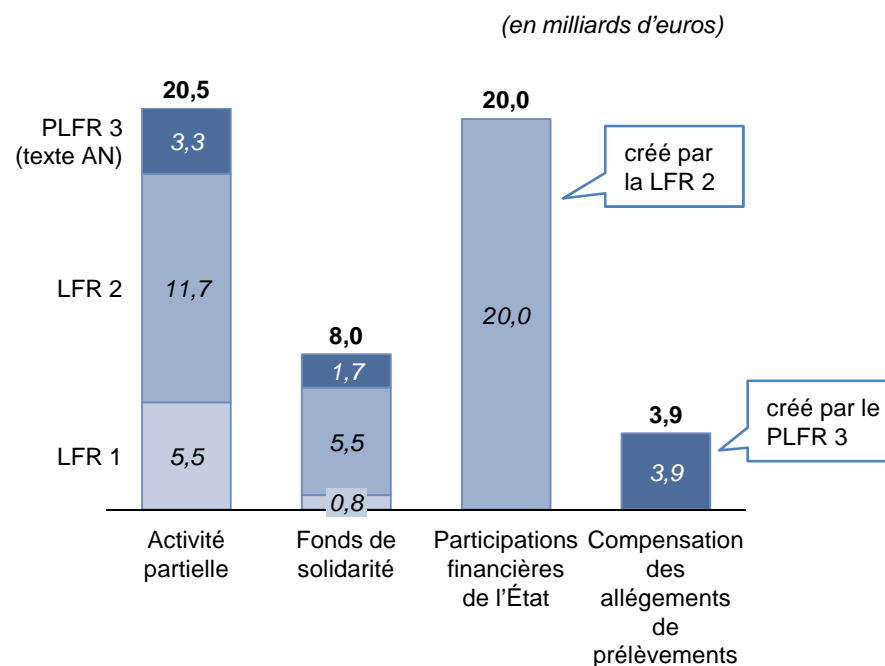
Les crédits budgétaires de l'État restent majoritairement concentrés sur les mesures d'urgence ou de soutien et contribuent peu à la relance de l'économie

Les ouvertures de crédit sont de 13,7 milliards d'euros sur le budget général, dont 8,9 milliards d'euros sur la mission « Plan d'urgence pour la crise sanitaire »

Les ouvertures de crédit sur la mission « Plan d'urgence pour la crise sanitaire »



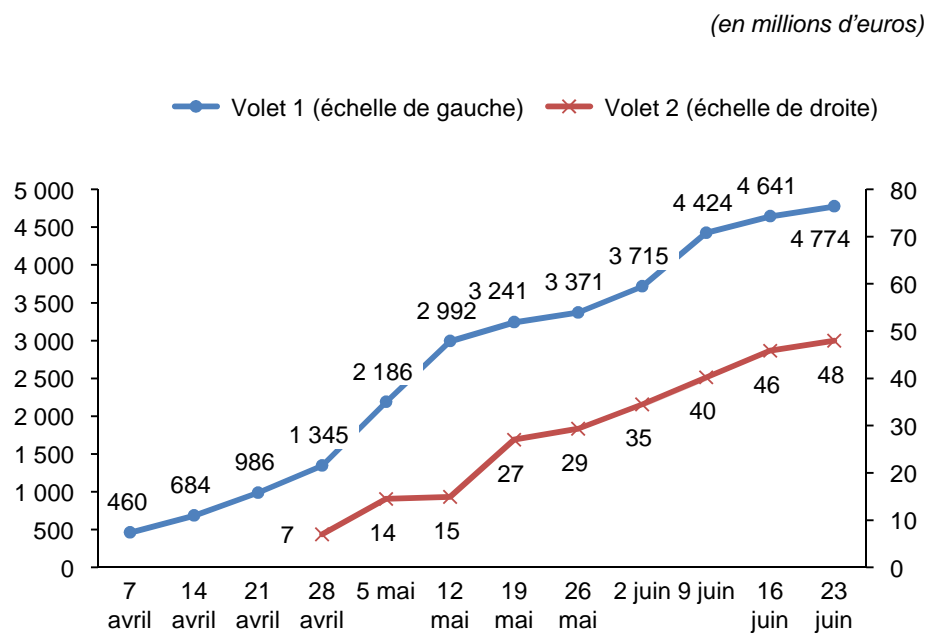
Source : commission des finances du Sénat, à partir des documents budgétaires



Source : commission des finances du Sénat, à partir des documents budgétaires

Le fonds de solidarité fait l'objet d'une ouverture de crédits de 1,7 milliard d'euros

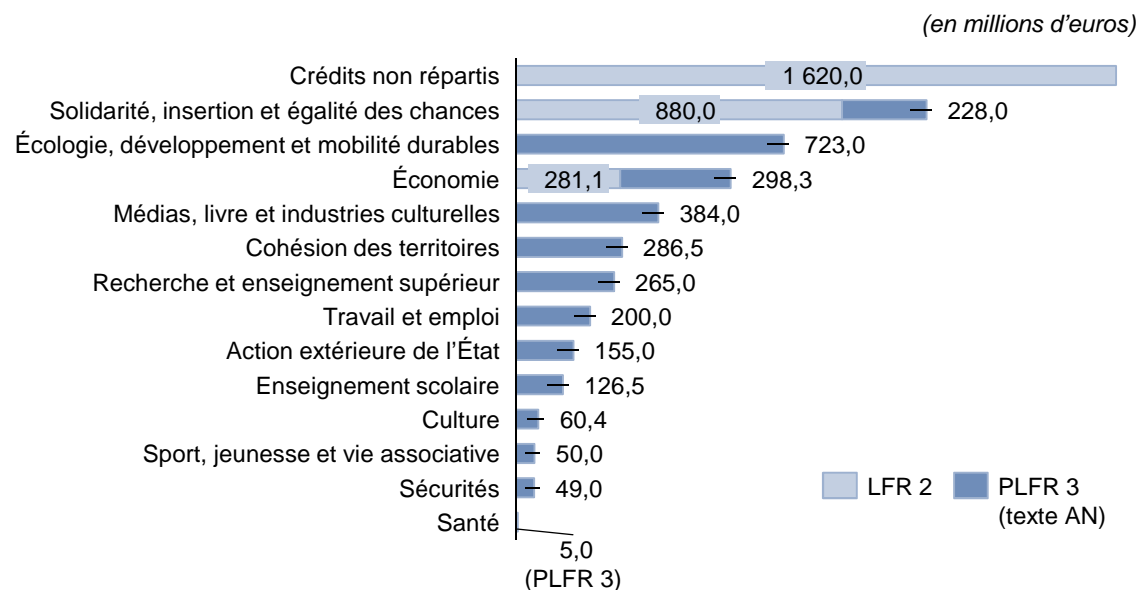
Évolution hebdomadaire des paiements au titre des volets 1 et 2



Source : commission des finances du Sénat

Les ouvertures de crédit concernent aussi de nombreuses missions du budget général

Ouvertures totales de crédit en cours d'année, hors plan d'urgence, remboursements et dégrèvements et engagements financiers de l'État



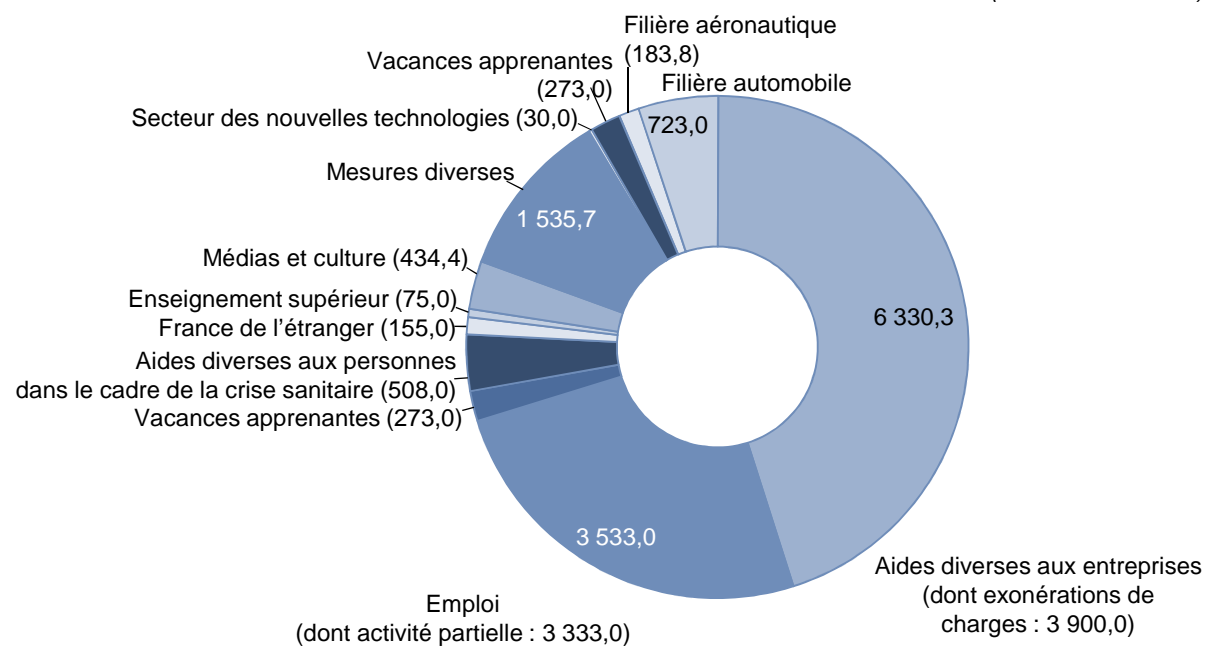
Note : ouvertures nettes de crédit hors remboursements et dégrèvements, plan d'urgence pour la crise sanitaire et engagements financiers de l'État. Par ailleurs, aucune ouverture de crédit n'a eu lieu sur ces missions dans la première loi de finances rectificative du 23 mars 2020.

Source : commission des finances du Sénat, à partir des documents budgétaires

Le projet de loi de finances rectificative répartit des crédits sur un grand nombre de dispositifs...

Politiques soutenues par les ouvertures de crédits dans le troisième projet de loi de finances rectificative

(en millions d'euros)



Exemples de dispositifs soutenus

(en crédits de paiement)

« **Vacances apprenantes** » : 273 millions d'euros de crédits budgétaires.

Hébergement d'urgence : 200 millions d'euros.

Aide aux jeunes précaires : 155 millions d'euros.

Culture et médias : 434,4 millions d'euros (soutien à Presstalis, soutien aux médias et à la filière livre, indemnisation des tournages, Centre national de la musique, prêts au secteur culturel, soutien au patrimoine et à la création)

Action extérieure : 150 millions d'euros (établissements d'enseignement à l'étranger et aides aux Français de l'étranger).

Prime à l'embauche : 200 millions d'euros (renforcement).

Source : commission des finances du Sénat

... mais le plan de relance sectorielle annoncé par le Gouvernement pour trois secteurs ne se traduit que très partiellement par des crédits budgétaires en 2020.

Les crédits de paiement inscrits dans le PLFR 3 pour la relance sectorielle de la filière automobile, du secteur aéronautique et du tourisme

Plan annoncé	Crédits de paiement inscrits dans le PLFR 3
Soutien à la filière automobile : 8 milliards d'euros	<ul style="list-style-type: none">• 823 millions d'euros (bonus écologique et prime à la conversion, soutien à l'investissement)
Soutien au secteur aéronautique : 15 milliards d'euros	<ul style="list-style-type: none">• 135 millions d'euros (soutien aux entreprises de la filière et à la recherche)
Soutien au secteur du tourisme : 18 milliards d'euros	<ul style="list-style-type: none">• Dispositif transversal d'exonération de cotisations sociales et d'étalement des passifs (2,2 milliards d'euros)• Gratuité de l'occupation du domaine public (€)• Mesures pesant sur les collectivités territoriales
Plan sectoriel annoncé : environ 40 milliards d'euros	Crédits budgétaires prévus pour 2020 : environ 3 milliards d'euros

Source : commission des finances du Sénat



**Un plan de relance de 40 milliards
d'euros pour accélérer la reprise**

Les principaux axes du plan de relance présenté le 16 juin 2020

- **Le soutien à l'investissement, première priorité du plan de relance (32 milliards d'euros).**
 - **Relance de l'investissement public (26 milliards d'euros)**, avec la mise en place d'un « plan d'accélération de l'investissement public » au niveau de l'État et un soutien à l'investissement local.
 - **Relance de l'investissement privé des entreprises et des ménages (6 milliards d'euros)** : assouplissement temporaire des règles de report en arrière des déficits, augmentation des coefficients d'amortissement dégressifs, renforcement des incitations fiscales à l'investissement en fonds propres, soutien aux travaux de rénovation énergétique des ménages, *etc.*
- **Un soutien à l'emploi ciblé sur les jeunes et les bas salaires (4 milliards d'euros).**
- **Un soutien à la consommation (4 milliards d'euros)** fléché vers les secteurs prioritaires et les ménages les plus modestes (ex : système de « bons d'achat » ou « chèques-loisirs ») ou prenant la forme d'incitations à réinjecter l'épargne thésaurisée dans l'économie.



Troisième projet de loi de finances rectificative pour 2020

Albéric de Montgolfier, rapporteur général
Commission des finances
Mercredi 15 juillet 2020

